République Française –Département de la Loire 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ
Le 17 juillet 2025 à 19h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20250717-DELIB2025-141-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/07/2025
Publication : 22/07/2025

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 juillet 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h12), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h08), M. GODINOT Alain, M. VAGINAY Laurent, Mme VAGINAY Hélène (arrivée à 19h36), Mme LEBEAU Colette (arrivée 19h16), M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence (arrivée à 19h19), M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 40

Excusés : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, Mme DUGELET Isabelle remplacée par M. VAGINAY Laurent, M. VIODRIN Jérôme, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne à M. LAMARQUE Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. LAPALLUS Marc à M. PALLUET Dominique, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, M. DUBUIS Pascal à M. GROSDENIS Henri.

Election d'un secrétaire de séance : M. GROSDENIS Henri (Arcinges).

N°2025/N°141

OBJET : ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE – AVENANT N°10 A LA CONVENTION DE MOYENS ET D'OBECTIFS

Monsieur le Président rappelle que l'école de musique intercommunale est déclarée comme un équipement culturel d'intérêt communautaire dans les statuts de Charlieu-Belmont Communauté, cette dernière met des locaux à disposition de cette association et contribue à son financement afin de lui permettre de maintenir et développer ses activités sur le territoire.
Une convention d'objectifs a ainsi été signée le 15 décembre 2015, complétée par des avenants annuels. Ils précisent les modalités de partenariat entre Charlieu-Belmont Communauté et l'école de musique intercommunale.

A compter de l'année scolaire 2025-2026, l'école de musique souhaite mettre en place un projet de musique en faveur des enfants porteurs de Trouble Neurodéveloppementaux (TND), avec une vision pérenne, dans la mesure où les propositions d'activités adaptées sont rares sur le territoire et celles sur le thème de la musique n'existant pas.
Le présent avenant vise à présenter le projet de l'école de musique et à préciser l'aide financière apportée par la collectivité.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- autorise M. le Président à signer l'avenant n°10 à la convention avec l'école de musique (ci-annexé),
- fixe la participation pour ce projet à 3 000 € pour l'année scolaire 2025-2026,
- dit que les dépenses seront prévues au budget principal en section de fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Arcinges
M Henri GROSDENIS

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Charlieu-Belmont Communauté